Modalités d'inscription 2025-2026

Documents à nous rendre



- Bulletin d'inscription complété
- Règlement des cours (voir tableau) et des frais d'inscriptions de 18€ (offerts à tout nouvel adhérent) en :
- Un ou plusieurs chèques (Échelonnement sur 2 à 10 mois possible), mettre le nom de l'adhérent derrière, chèque encaissé au début du mois, à l'ordre d'Académie de danse Séverac
- Espèces
- Chèques vacances ou sport
- Prélèvement automatique (demander à Céline le formulaire pour l'autorisation de prélèvements) – Attention en cas de rejet pour solde insuffisant ou d'interruption sans avertissement préalable, 15€ de frais vous serons facturés.
- Pass-Culture (15 à 18 ans)
- Modalités médicales :
- Majeur : Certificat médical (de non-contre-indication à la pratique de la danse, de moins d'un an) pour une nouvelle inscription ou attestation sur l'honneur (Si réponses négatives au questionnaire de santé) pour un renouvellement.
- Mineur : Attestation sur l'honneur (Si réponses négatives au questionnaire de santé) pour une inscription ou un renouvellement.
- **Majeur-mineur : Si réponse(s) positive(s)** au questionnaire de santé, obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse, de moins d'un an.
- Copie de l'Attestation d'assurance « individuelle accident » ou « extra-scolaire »
- ➢ Bien enregistrer notre courriel contact@academieseverac.fr dans vos carnets d'adresses pour que nos messages ne finissent pas dans vos spams.

Dossier complet à rendre à Céline

Ou à envoyer : Académie SEVERAC 4 bis rue saint Nicolas 03100 MONTLUCON

Ou à envoyer : contact@academieseverac.fr

Tel port: 06.61.30.80.82

Bulletin d'inscription 2025-2026

Écrire en majuscule SVP

	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	E-MAIL (<u>obligatoire</u>)				
Élève								
Responsable								
Responsable								
Élève n	eé(e) le :	Adresse :						
Code p	ostal :	Ville :						
Je sous	ssigné(e) (nom, préi	nom des responsa	ables ou du danseur	majeur) :				
Atteste	······································		<i>t</i>					
			t intérieur de l'école	et en accepter toutes les				
	conditions sans rest Inscrire mon enfant		ır heiires	nar semaine nour l'année				
	 Inscrire mon enfant ou m'inscrire pour heures par semaine pour l'année scolaire 2025-2026 et régler la somme de€ en fois (Voir tableau). 							
•	Participer aux cours	(jours et heures	ou nom du cours) :					
•	Cochez une case :							
I			•	ns figurant sur le questionnaire				
		ia demande d'ins) pour la saison 20		de renouvellement d'inscription				
[☐ Fournir un certificat médical pour l'inscription d'un adhérent majeur ou si un ou							
	plusieurs « Oui ›	ont été cochés s	ur le questionnaire d	le santé.				
			as* au gala (*Rayer l	a mention inutile). En cas de				
cnange	ment, prévenir Céli	ne rapidement.						
Je o	demande une factui	e.		Likez notre page				
	Fait à	, le	.	Facebook Academieseverac				
S	ignature du respons	sable						

Comment nous avez-vous connu (Cochez une case) ?

□Internet □Bouche à oreille

Questionnaire de santé pour mineur

Pratiquer la danse : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.



con carne	t de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es ?	Une fille Un garçon Quel âge as-tu?		
Depuis l	'année dernière	OUI	NON
_	(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été c	péré (e) ?		
As-tu beau	coup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beau	coup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la	tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perd	u connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu			
As-tu eu b	eaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu b	eaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu m	al dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu com			
As-tu arrêt	é le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis u	ın certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
	i u	OUI	NON
Te sens-tu	très fatigué (e) ?	001	NON
		001	NON
As-tu du n	très fatigué (e) ?	OUI	NON
As-tu du n Sens-tu qu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	001	INOIN
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ?	OUI	INOIN
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ?		NON
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ?	OUI	INOIN
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	OUI	NON
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu Ressens-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu Ressens-tu Penses-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu Ressens-tu Penses-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? L'hui quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu Ressens-tu Penses-tu	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? L'hui quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu Ressens-tu Penses-tu Souhaites-	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? L'hui quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
As-tu du n Sens-tu qu Te sens-tu Pleures-tu Ressens-tu Penses-tu Penses-tu Souhaites-	très fatigué (e) ? nal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? e tu as moins faim ? que tu manges moins ? triste ou inquiet ? plus souvent ? une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? L'hui quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ? tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	OUI	NON

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et te délivre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Questionnaire de santé pour majeur



Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre adhésion.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Avez-vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent.

• Notifications :

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Cependant, il faudra remplir l'attestation sur l'honneur mentionnant que vous n'avez aucune contre-indication à la pratique de la danse sur le bulletin d'inscription.

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez votre médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. Attention : en cas de doute sur les réponses à indiquer dans le tableau, l'intéressé est seul responsable de la (ou des) réponse(s) à donner ; en aucun cas l'académie de danse Séverac ne peut décider ou conseiller sur une (ou des) questions et réponse(s) à fournir.

Questionnaire à conserver par l'adhérent.

Les cours débutent le lundi 08 septembre 2025 et se terminent le 20 juin 2026.

Les inscriptions se feront le mardi 2, jeudi 4 et vendredi 5 septembre de 17h à 18h30 et le mercredi 3 septembre de 14h30 à 17h30.

Les inscriptions sont possibles toute l'année.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendre di	samedi
£	ieseverac (ieseverac)	13H30-15H00 SUPERIEUR 14 ans et + Classique / pointes (1h30)			09H30-10H30 ETUDE Lycé e Classique (1h00)
contact@academieseverac.fr		15H05-16H35 PREPARATOIRE 08-09 ans			10H45-12H45 SUPERIEUR 14 ans et +, Barre à terre / jazz (2h00)
	15H45-17H15 ETUDE Collège Classique / pointes	Classique / jazz (1h30)			HIP-HOP 14H00-15H30
	(1h30)	16H45-17H45 INITIATION			
17H15-18H05 EVEIL 04-05 ans	17H15-18H45 ELEMENTAIRE 10-11 ans classique / jazz (1h30) 18H45-19H45 JAZZ ENFANT 07-10 ans (1h00)	06-07 ans (1h00)		17H15-18H15 CONTEMPORAIN 1 11-13 ans	PREPARATION CONCOURS
(0h50) 18H15-19H15 CONTEMPORAIN		17H45-19H15 MOYEN 11-13 ans Classique / pointes	(1h00) 18H30-20H00 ETUDE SUPERIEUR 12 ans et + (1h30)		
07-10 ans (1h00)		(1h30) 19H20-20H20			
19H30 – 20H45 ADULTES Barre à terre et	19H45-20H45 PREPARATION	JAZZ ADOS 11-13 ans (1h00)		20H00-21H15 CONTEMPORAIN 2 14 ans et + (1h15)	
renforcement musculaire	CONCOURS	HIP-HOP 15H00-16H00 Moyen 16H00-17H30 Avancé			

VACANCES:

L'école sera fermée pendant les vacances. Ceci-dit, en fonction des spectacles et concours prévus, des répétitions pourront être organisées la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint, de février et d'avril, vous serez prévenu en amont. L'école sera fermée pour le 11 novembre, Pâques et le pont de l'ascension du 29 mai au 1^{er} juin 2026.

ETUDE:

Dans le cadre d'horaires aménagés, le cours Étude qui consiste en une « pratique amateur avancée » est ouvert à tous à partir de la 6ème, sous condition de participer au moins à un cours de danse classique en plus du « cours étude ». L'intérêt du cours est d'obtenir un meilleur placement, de se perfectionner, ce qui ne peut être réalisé que si l'enfant vient, en plus, des autres cours.

GALA:

Le gala de fin d'année aura lieu le 14 juin 2026 en salle OMEGA à ATHANOR à MONTLUCON (Répétitions samedi 13 juin 2026). Spectacle à entrée payante.

Comme les années précédentes les costumes seront prêtés, dans la majorité, lors des spectacles.

TARIFS 2025-2026:

Réduction famille : Réduction de 5% pour les deux élèves et 10% pour les trois élèves. Tarif garçon : - 20%

Frais d'inscriptions offerts pour tout nouvel élève.

Nombre Tarif abonnement annuel					
d'heures par	Tarif abonnement annuel				Frais
semaine	Paiement en 10 fois	Paiement en 4 fois	Paiement en 2 fois	Paiement en 1 fois	d'inscription
Cours éveil	27,00 €	4 iois 67,50 €	135,00 €	270,00 €	18,00€
01H00	30,00 €	75,00 €	150,00 €	300,00 €	18,00 €
01H15	33,00 €	73,50 € 82,50 €	165,00 €	330,00 €	18,00 €
01H30	35,00 €	87,50 €	175,00 €	350,00 €	18,00 €
01H45	43,50 €		217,50 €	435,00 €	18,00 €
01H45 02H00	49,00 €	108,75 €		490,00 €	18,00 €
		122,50 €	245,00 €		
02H15	55,50 €	138,75 €	277,50 €	555,00 €	18,00 €
02H30	63,00 €	157,50 €	315,00 €	630,00 €	18,00€
02H45	68,00 €	170,00 €	340,00 €	680,00 €	18,00€
03H00	73,00 €	182,50€	365,00€	730,00 €	18,00€
03H15	78,00 €	195,00€	390,00€	780,00 €	18,00€
03H30	83,00 €	207,50 €	415,00 €	830,00 €	18,00€
03H45	85,50 €	213,75 €	427,50 €	855,00 €	18,00 €
04H00	88,00€	220,00€	440,00€	880,00 €	18,00€
04H15	89,50€	223,75€	447,50€	895,00 €	18,00€
04H30	91,00€	227,50€	455,00€	910,00 €	18,00€
04H45	94,00€	235,00€	470,00€	940,00 €	18,00€
05H00	97,00€	242,50€	485,00€	970,00 €	18,00€
05H15	98,50€	246,25 €	492,50€	985,00 €	18,00€
05H30	100,00€	250,00€	500,00€	1 000,00 €	18,00€
05H45	101,50€	253,75€	507,50€	1 015,00 €	18,00€
06H00	103,00€	257,50€	515,00€	1 030,00 €	18,00€
06H15	105,50€	263,75€	527,50€	1 055,00 €	18,00€
06H30	108,00€	270,00€	540,00€	1 080,00 €	18,00€
06H45	109,00€	272,50€	545,00€	1 090,00 €	18,00€
07H00	110,00€	275,00€	550,00€	1 100,00 €	18,00€
07H15	111,50€	278,75€	557,50€	1 115,00 €	18,00€
07H30	113,00€	282,50€	565,00€	1 130,00 €	18,00€
07H45	115,50€	288,75€	577,50€	1 155,00 €	18,00€
08H00	118,00€	295,00€	590,00€	1 180,00 €	18,00€
08H15	120,00€	300,00€	600,00€	1 200,00 €	18,00€
08H30	122,00€	305,00€	610,00€	1 220,00 €	18,00€
08H45	124,00€	310,00€	620,00€	1 240,00 €	18,00€
09H00	126,00€	315,00€	630,00€	1 260,00 €	18,00€
09H15	128,00€	320,00€	640,00€	1 280,00 €	18,00€
Préparation Forfait de 75 € par chorégraphie individuelle, 25 € pour un duo e			ın duo et 15 €		
concours		par per	sonne pour un	groupe	

Le tarif des cours est calculé sous forme de forfaits annuels avec une possibilité de paiement fractionné en 1, 2, 4 ou 10 fois. Ils ne correspondent en aucun cas à des forfaits mensuels et ne permettent aucun remboursement en cas d'absence aux cours.

HIP - HOP:

Reprise des cours le mercredi 10 septembre 2025. Les cours de HIP-HOP sont indépendants de l'école de danse. Une fiche d'inscription sera remise par l'intervenant Grâce Loubaki, lors du premier cours. Les cours auront lieu le mercredi et le samedi à l'école de danse. Le tarif sera communiqué ultérieurement.

Article 1 : Modalités médicales :

- Majeur : Certificat médical (de non-contre-indication à la pratique de la danse, de moins d'un an) pour une nouvelle inscription ou attestation sur l'honneur (Si réponses négatives au questionnaire de santé) pour un renouvellement.
- Mineur : Attestation sur l'honneur (Si réponses négatives au questionnaire de santé) pour une inscription ou un renouvellement.
- Majeur-mineur : Si réponse(s) positive(s) au questionnaire de santé, obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse, de moins d'un an.

Article 2 : Présentation, comportement & discipline

En toutes circonstances et dans l'enceinte de l'Académie de Danse, tout adhérent doit avoir une présentation et un comportement corrects en actes et en paroles. Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles vides doivent être jetés par les consommateurs dans les poubelles réservées à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'Académie de Danse. Le chewing-gum, les sucettes et les bijoux saillants sont strictement interdits durant les cours et toutes les représentations. Les objets tranchants ou dangereux sont formellement interdits. Les manquements au principe de bonne conduite à l'égard du professeur ou de toute autre personne présente dans les locaux de l'Académie de Danse ne sont pas tolérés.

Article 3: Tenue vestimentaire

En danse classique, une tenue obligatoire est imposée et déterminée par le professeur en début d'année

Le port de collant et de chaussons adéquats est obligatoire. Les jeunes filles doivent avoir les cheveux attachés en chignon.

En danse Modern'jazz et contemporaine, les cheveux doivent être attachés et la tenue est déterminée par le professeur.

Les effets oubliés à l'école sont conservés pendant un mois. Passé ce délai, les vêtements ou autres objets non récupérés sont remis à des œuvres d'utilité publique. L'Académie de Danse n'est pas responsable des effets laissés à l'école.

Article 4: Assiduité

L'assiduité et l'exactitude sont les conditions essentielles d'un travail efficace.

Toute absence doit être justifiée. Les parents sont priés d'en informer les professeurs, si possible, au plus tard la veille des cours afin de ne pas perturber leur bon déroulement Si un adhérent désire quitter l'Académie de Danse en cours d'année, il doit en informer le (ou les) professeur(s) concerné(s). Sans cette information l'adhérent reste un membre actif et doit s'acquitter des cotisations qui peuvent lui être demandées.

Article 5 : Accès à l'école & à la salle de danse

L'accès est strictement interdit aux personnes non habilitées et/ou étrangères à l'école de danse. Les parents des élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les salles de cours. Les élèves doivent attendre le professeur pour accéder à la salle de danse. Les élèves ne peuvent pas quitter les cours ou les locaux de l'école sans l'autorisation du professeur.

Article 6: Montant des cours

Le montant des cours est fixé au début de chaque année. Les frais d'adhésion et les cotisations sont à régler totalement lors de l'inscription. Il s'agit d'un forfait annuel et non mensuel.

Ce (ou ces) règlement(s) pourra(ont) être effectué(s) soit : en espèces, en chèque (possibilité d'échelonner) ou en chèques ANCV ou coupons sport, par prélèvement automatique (en cas de rejet pour solde insuffisant ou d'interruption sans avertissement préalable, 15€ de frais vous serons facturés). Toute année commencée est due dans son intégralité. Les jours fériés ne sont ni remboursés ni rattrapés.

Les adhérents ne peuvent pas de leur propre initiative réduire le montant de leur cotisation.

Article 7 : Responsabilité - assurance

Préalablement à l'utilisation des locaux, l'Académie de Danse reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant les dommages pouvant résulter des activités exercées dans les locaux mis à sa disposition. Toutefois, cette assurance ne couvre pas les risques relatifs à la dégradation faite aux Bâtiments, Mobiliers, Matériels, fournis ou acquis. Les éventuelles dégradations seront financièrement supportées par les responsables du forfait ou leurs représentants.

L'Académie de Danse décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux et rappelle aux adhérents de ne laisser ni argent, ni bijoux, ni téléphone portable, ni autres objets de valeur dans les vestiaires.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance individuelle accident (ou extra-scolaire) couvrant les blessures résultantes du seul fait du pratiquant.

Article 8 : Gala de fin d'année

Un gala de fin d'année est organisé par L'Académie de Danse avec tous les élèves. Cette représentation est la récompense des efforts fournis tout au long de l'année et pour les parents la possibilité d'observer les progrès de leurs enfants.

La participation au gala n'est pas obligatoire. Cependant, les professeurs doivent être avisés du choix de chaque élève impérativement au début du deuxième trimestre de la Saison.

Les élèves ayant accepté de participer à ce spectacle annuel sont tenus d'assister aux cours et aux répétitions prévues. Les rôles sont distribués selon les exigences du spectacle, en fonction du niveau et de la capacité des élèves. Les professeurs sont seuls juges en la matière.

Article 9 : Droit à l'image

Tout adhérent de l'Académie de Danse abandonne ses droits à l'image dans le cadre des prises photographiques et vidéo concernant toutes les activités pédagogiques de l'Académie de Danse. La diffusion de ces images sur le site internet de l'Académie de Danse reste à l'appréciation des familles.

Article 10 : Respect du présent règlement

Pour le bon fonctionnement de l'Académie de Danse, il est demandé à chacun d'appliquer, de respecter et de faire respecter en tout point les dispositions de ce présent règlement. C'est l'affaire de tous. Lors de l'inscription à l'Académie de Danse, les adhérents et parents d'élèves auront pris connaissance de ce règlement et en accepteront les termes sans exception.